

# Formulaire TPAR-Final : RAPPORT FINAL SUR LA PUBLICITÉ POLITIQUE DE TIERS

## *Guide pour remplir le formulaire*

### REEMPLIR LE RAPPORT SUR LA PUBLICITÉ POLITIQUE DE TIERS

Le rapport final sur la publicité politique de tiers est conçu pour recueillir tous les renseignements requis par la *Loi sur le financement des élections* sur un formulaire qui peut, au besoin, faire l'objet d'un rapport de l'auditeur ou de l'auditrice. Le fait de remplir ce formulaire ne soustrait pas les tiers inscrits à leurs obligations en matière de tenue de la comptabilité pendant la période de campagne électorale. Le formulaire comprend les éléments suivants :

- renseignements concernant le tiers faisant de la publicité et le directeur ou la directrice des finances
- attestation signée par le tiers et par le directeur ou la directrice des finances responsable de déposer le rapport final sur la publicité politique de tiers
- état des recettes et des dépenses faisant l'objet d'un rapport de l'auditeur ou de l'auditrice, au besoin
- plusieurs tableaux complémentaires faisant également l'objet d'un rapport de l'auditeur ou de l'auditrice, au besoin

Les tableaux complémentaires font partie intégrante du rapport sur la publicité. Il est important que chaque tableau complémentaire concorde avec l'état principal comme exigé.

Les versions électroniques de ce formulaire sont fournies par souci de commodité. La personne déposant le rapport a la responsabilité de garantir le caractère exhaustif et l'exactitude des renseignements transmis à Élections Ontario. Élections Ontario n'est pas responsable des inexactitudes ou des omissions provenant d'une erreur, d'une modification ou d'une mauvaise utilisation de ce modèle par le déposant.

Ce formulaire est disponible en copie papier et en version électronique au format Microsoft Word.

Les tableaux complémentaires doivent être remplis en premier, car ils permettent de remplir l'état principal. Veuillez noter que les formules intégrées au format Excel pour assurer la concordance entre les tableaux et l'état financier principal peuvent devoir être ajustées si d'autres lignes ou tableaux sont ajoutés au dossier. Les montants sont arrondis au dollar le plus proche.

Il convient de remplir le formulaire en saisissant les renseignements par ordinateur ou en écrivant clairement en caractères d'imprimerie. Une fois déposé, le formulaire sera photocopie pour être affiché et quiconque en fait la demande pourra l'examiner au Bureau du directeur général des élections pendant les heures normales d'ouverture. Toute personne peut tirer des extraits des documents et en faire des copies après avoir payé les frais de reproduction fixés par le directeur général des élections.

## REMISE DU RAPPORT FINAL SUR LA PUBLICITÉ POLITIQUE DE TIERS

Avant de procéder à la remise de ce rapport, veuillez vérifier les points suivants :

- il est signé par le tiers et par le directeur ou la directrice des finances inscrit/inscrite
- le rapport de l'auditeur ou de l'auditrice signé est inclus le cas échéant
- tous les tableaux requis sont remplis et joints

Si l'un des éléments indiqués ci-dessus est manquant, le rapport sur la publicité ne sera pas considéré comme déposé.

Le rapport sur la publicité politique de tiers doit être déposé dans les six mois qui suivent le jour du scrutin.

Les formulaires peuvent être remis selon toutes les modalités traditionnelles, à savoir par courrier, par télécopie, par courriel ou en main propre. Les formulaires envoyés dont le cachet de la poste ou le récépissé du service de messagerie est daté au plus tard du jour limite de dépôt seront acceptés comme remis dans les délais.

La responsabilité de prouver que le rapport a bien été remis au directeur général des élections incombe à la personne déclarant que la remise a bien été effectuée. Le dépôt du rapport implique qu'il a été effectivement réceptionné par le directeur général des élections, et non simplement qu'il lui a été envoyé.

Le personnel du Bureau du directeur général des élections se tient à votre entière disposition si vous avez besoin d'aide. Vous pouvez le joindre aux coordonnées suivantes :

Élections Ontario  
Division de la conformité  
26 Prince Andrew Place  
Toronto (Ontario) M3C 2H4  
Site Web : <http://www.elections.on.ca>

Téléphone : 416 325-9401  
Numéro sans frais : 1 866 566-9066  
Télécopieur : 416 325-9466  
Courriel : [ElectFin@elections.on.ca](mailto:ElectFin@elections.on.ca)

## RENSEIGNEMENTS ET ATTESTATION

Le nom et les coordonnées du tiers et du directeur ou de la directrice des finances doivent être indiqués, car ces renseignements seront utilisés s'il est nécessaire de communiquer avec eux.

La partie d'attestation doit être remplie par le tiers et par le directeur ou la directrice des finances responsable de déposer le rapport sur la publicité politique de tiers.

## RAPPORT D'AUDIT - ÉTAT FINANCIER

L'auditeur ou l'auditrice du tiers, nommé(e) si le tiers engage des dépenses de publicité politique de tiers de 5 000 \$ ou plus, remplit le rapport d'audit type inclus dans ce formulaire, à moins qu'il ou elle ne souhaite remettre un rapport avec réserve ou une récusation. Ce rapport doit exprimer une opinion concernant l'état des recettes et des dépenses. Un rapport d'audit distinct doit également être fourni concernant les tableaux complémentaires.

Veillez noter qu'il n'y a pas de subvention des frais d'audit octroyée par le directeur général des élections pour le coût des services de l'auditeur ou de l'auditrice.

## ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Cet état doit inclure toutes les recettes perçues aux fins de publicité politique de tiers et toutes les dépenses engagées pour la publicité politique de tiers.

### *RECETTES*

#### **Contributions**

Les contributions acceptées au cours d'une période qui commence six mois avant la période pertinente et se termine trois mois après le jour du scrutin aux fins de publicité politique de tiers doivent être incluses au titre des recettes. Cela inclut les sommes versées, mais également les contributions sous forme de biens ou de services. Des renseignements complémentaires quant aux contributions acceptées doivent être fournis dans les tableaux 1 et 2.

*Consignation des contributions acceptées au cours de la période pertinente :*

- Pour une élection générale à date non fixe ou une élection partielle, les contributions acceptées au cours d'une période débutant six mois avant la date d'émission du décret de convocation des électeurs et se terminant trois mois après le jour du scrutin doivent être indiquées.
- Pour une élection générale à date fixe, les contributions acceptées au cours d'une période débutant 18 mois avant la date d'émission du décret de convocation des électeurs et se terminant trois mois après le jour du scrutin doivent être indiquées.

## Fonds propres du tiers

Ce montant correspond au montant réglé au moyen des fonds propres du tiers au titre des dépenses de publicité politique de tiers.

## *DÉPENSES*

### Dépenses de publicité politique

Toutes les dépenses de publicité politique de tiers doivent être indiquées, qu'elles soient réglées avant, pendant ou après les périodes électorales et/ou non électorales. Des renseignements complémentaires quant aux dépenses engagées doivent être fournis dans le tableau 3.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR OU DE L'AUDITRICE – TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

L'auditeur ou l'auditrice du tiers, nommé/nommée si le tiers engage des dépenses de publicité politique de tiers de 5 000 \$ ou plus, remplit le rapport de l'auditeur ou de l'auditrice type inclus dans ce formulaire, à moins que l'auditeur ou l'auditrice ne souhaite remettre un rapport avec réserve ou une récusation. Ce rapport de l'auditeur ou de l'auditrice doit exprimer une opinion concernant les tableaux complémentaires de l'état financier.

Veillez noter qu'il n'y a pas de subvention des frais d'audit octroyée par le directeur général des élections pour le coût des services de l'auditeur ou de l'auditrice.

### TABLEAU 1 : ÉTAT DÉTAILLÉ DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE PUBLICITÉ POLITIQUE – LISTE DES PRÊTS D'EXPLOITATION

Toute contribution faite à un tiers sous forme d'un prêt d'exploitation doit être consignée individuellement dans le tableau 1. Les renseignements suivants doivent être indiqués : nom du prêteur, adresse, catégorie de donateurs, date du prêt, capital du prêt, montant remboursé et solde dû au terme de la période du rapport. Le montant total pour chaque catégorie de donateurs indiqué au tableau 1 doit concorder avec le tableau 2.

### TABLEAU 2 : CONTRIBUTIONS ACCEPTÉES AUX FINS DE PUBLICITÉ POLITIQUE DE TIERS

#### Partie 1 : État des contributions acceptées aux fins de publicité politique de tiers

Le directeur ou la directrice des finances doit établir un système de consignation qui indique, au moment du dépôt, les sommes et les

contributions en nature accordées aux fins de publicité politique de tiers et celles accordées aux fins générales du tiers. Ces catégories distinctes doivent être consignées dans la partie 1 du tableau 2.

Le montant total des contributions et le montant total des fonds propres du tiers employés aux fins de publicité politique indiqués dans le tableau 2 doivent concorder avec l'état des recettes et des dépenses.

## **Partie 2 : Liste des donateurs dont la valeur totale des contributions dépasse 100 \$**

Lorsque la valeur totale des contributions d'un même donateur dépasse 100 \$, le nom et l'adresse du donateur doivent être fournis.

Si vous avez d'autres donateurs à indiquer, joignez une copie de la partie 2 du tableau 2 comportant les renseignements requis ou joignez une autre feuille de format similaire.

## **TABLEAU 3 : ÉTAT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ POLITIQUE DE TIERS**

### **Partie 1 : Dépenses de publicité politique de tiers en période électorale**

Pour toute élection générale ou partielle, toutes les dépenses engagées aux fins de publicité politique de tiers au cours de la période allant de la date d'émission du décret de convocation des électeurs au jour de scrutin inclus, doivent être consignées dans la partie 1 du tableau 3. Les renseignements suivants doivent être indiqués : date de la dépense, fournisseur/description de la dépense, date et lieu des annonces et montant dépensé.

Le total des dépenses indiqué dans la partie 1 du tableau 3 doit concorder avec l'état des recettes et des dépenses, à la ligne 004.

Si vous avez d'autres dépenses à indiquer, joignez une copie de la partie 1 du tableau 3 comportant les renseignements requis ou joignez une autre feuille de format similaire.

### **Partie 2 : Dépenses de publicité politique de tiers hors période électorale**

Pour une élection générale à date fixe, toutes les dépenses engagées aux fins de publicité politique de tiers au cours de la période qui commence 12 mois avant l'émission du décret de convocation des électeurs et se termine la veille de son émission, ce jour inclus, doivent être consignées dans la partie 2 du tableau 3. Les renseignements suivants doivent être indiqués : date de la dépense, fournisseur/description de la dépense, date et lieu des annonces et montant dépensé.

Le total des dépenses indiqué dans la partie 2 du tableau 3 doit concorder avec l'état des recettes et des dépenses, à la ligne 005.

Si vous avez d'autres dépenses à indiquer, joignez une copie de la partie 2 du tableau 3 comportant les renseignements requis ou joignez une autre feuille de format similaire.

Cette partie ne s'applique pas aux élections générales à date non fixe ni aux élections partielles.

## **TABLEAU 4 : ATTESTATION D'ABSENCE DE COORDINATION**

### **Partie 1 : Attestation du directeur ou de la directrice des finances**

Cette partie doit être remplie et signée par le directeur ou la directrice des finances du tiers pour attester que ni le tiers inscrit, ni ses mandataires, employés et entrepreneurs indépendants n'ont agi en coordination avec un parti politique inscrit, un candidat inscrit, une association de circonscription inscrite, un candidat à l'investiture inscrit ou un candidat à la direction inscrit, ou un de leurs mandataires, employés ou entrepreneurs indépendants.

### **Partie 2 : Attestation du responsable principal, de la responsable principale ou des responsables principaux**

Cette partie doit être remplie et signée par tous les responsables principaux du tiers pour attester que ni le tiers inscrit, ni ses mandataires, employés et entrepreneurs indépendants n'ont agi en coordination avec un parti politique inscrit, un candidat inscrit, une association de circonscription inscrite, un candidat à l'investiture inscrit ou un candidat à la direction inscrit, ou un de leurs mandataires, employés ou entrepreneurs indépendants.



**Elections  
Ontario**

**Division de la conformité**

26 Prince Andrew Place  
Toronto, Ontario M3C 2H4

Téléphone : 416 325-9401  
Sans frais : 1 866 566-9066  
Télécopieur : 416 325-9466

**TPAR-Final : Rapport final sur la  
publicité politique de tiers**  
*Also available in English.*

Pour usage interne uniquement


*Élection partielle*  *Élection générale*  *Jour du scrutin :* \_\_\_\_\_

**Renseignements concernant le tiers faisant de la publicité**

Nom : \_\_\_\_\_  
Tél. professionnel : \_\_\_\_\_ Tél. domicile : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

**Directeur ou directrice des finances**

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom de famille : \_\_\_\_\_  
Tél. professionnel : \_\_\_\_\_ Tél. domicile : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

**Attestation du directeur ou de la directrice des finances**

Je soussigné/soussignée, \_\_\_\_\_ (nom du directeur ou de la directrice des finances), ai préparé cet état des recettes et des dépenses aux fins de publicité politique de tiers comme établi dans les présentes pour \_\_\_\_\_ (nom du tiers) et atteste par la présente que, à ma connaissance, cet état et les tableaux complémentaires sont véridiques et exacts.

**Signature du directeur ou de la directrice des finances :** \_\_\_\_\_  
**Date :** \_\_\_\_\_

**Attestation du responsable principal ou de la responsable principale du tiers**

Je soussigné/soussignée, \_\_\_\_\_ (nom du responsable Principal ou de la responsable principale) atteste par la présente que, à ma connaissance, cet état et les tableaux complémentaires comme établis dans les présentes sont véridiques et exacts.

**Signature du responsable principal ou de la responsable principale du tiers :** \_\_\_\_\_  
**Date :** \_\_\_\_\_

***Rapport d'audit indépendant concernant le rapport sur la publicité politique d'un tiers***

À l'attention de \_\_\_\_\_ (nom du directeur ou de la directrice des finances), directeur/directrice des finances de \_\_\_\_\_ (nom de l'entité politique inscrite), et du directeur général des élections de l'Ontario :

**Opinion avec réserve**

J'ai/nous avons effectué l'audit du rapport sur la publicité politique de

\_\_\_\_\_ (nom de l'entité politique

inscrite), qui comprend l'état des recettes et des dépenses pour la période

allant du \_\_\_\_\_ (date) au \_\_\_\_\_ (date).

Le rapport sur la publicité politique a été préparé par le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite, conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 37.12 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

À mon/notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments mentionnés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », le rapport ci-joint sur la publicité politique donne, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des

recettes et des dépenses de

\_\_\_\_\_ (nom de l'entité politique inscrite) pour la période allant du

\_\_\_\_\_ (date) au \_\_\_\_\_ (date),

\_\_\_\_\_ conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 37.12 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

Étant donné la nature même des transactions propres aux entités politiques de ce genre, il n'est pas possible d'auditer l'intégralité des diverses catégories de recettes et de dépenses de façon satisfaisante. Par conséquent, mon/notre audit des recettes et des dépenses s'est limité aux montants inscrits dans les registres



## Formulaire TPAR-Final – Rapport final sur la publicité politique de tiers

Also available in English.

comptables de \_\_\_\_\_

(nom de l'entité politique inscrite) et je n'ai/nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux montants des recettes et des dépenses

pour la période allant du \_\_\_\_\_ (date) au \_\_\_\_\_ (date).

J'ai/nous avons effectué mon/notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent/nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit du rapport sur la publicité politique » du présent rapport.

J'agis/Nous agissons indépendamment de l'entité politique inscrite, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des rapports sur la publicité politique au Canada, et j'ai/nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui m'incombent/nous incombent selon ces règles. J'estime/Nous estimons que les éléments probants que j'ai/nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion d'audit.

### Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Le rapport sur la publicité politique a été préparé dans le but d'aider le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite à se conformer aux exigences de la Loi sur le financement des élections de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. En conséquence, il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

### Responsabilité du directeur ou de la directrice des finances à l'égard du rapport sur la publicité politique

Le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle du rapport sur la publicité politique conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 37.12 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. Il ou elle est également responsable du contrôle interne qu'il ou elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport sur la publicité politique qui soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité politique.

### Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit du rapport sur la publicité politique

Mes/nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport sur la publicité politique dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant mon/notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

---

Toute personne peut examiner le formulaire TPAR-Final pendant les heures normales d'ouverture d'Élections Ontario.

## Formulaire TPAR-Final – Rapport final sur la publicité politique de tiers

*Also available in English.*

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport sur la publicité politique prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce/nous exerçons notre jugement professionnel et je fais/nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- J'identifie/Nous identifions et j'évalue/nous évaluons les risques que le rapport sur la publicité politique comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois/nous concevons et je mets/nous mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis/nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- J'acquiers/Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité politique inscrite.
- J'apprécie/Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le directeur ou la directrice des finances, de même que des informations y afférentes qu'il ou elle fournit.
- J'évalue/Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu du rapport sur la publicité politique, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie/nous apprécions si le rapport sur la publicité politique représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique/Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais/nous aurions relevée au cours de mon/notre audit.

Je fournis/Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que j'ai/nous avons observé les règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et je leur communique/nous leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur mon/notre indépendance, ainsi que les garanties connexes, s'il y a lieu.

# Formulaire TPAR-Final - Rapport final sur la publicité politique de tiers

*Also available in English.*

Signature de l'auditeur  
ou de l'auditrice :

Date :

Adresse de l'auditeur ou  
de l'auditrice :

*Je confirme être un expert-comptable/une experte-comptable titulaire  
d'un permis en règle.*

Nom du titulaire de  
permis :

Numéro de permis :

## État des recettes et des dépenses

Période du rapport  
allant du :

au :

\_\_\_\_\_  
*(date correspondant à 6 mois  
avant la période pertinente)*

\_\_\_\_\_  
*(date correspondant à 3 mois  
après le jour du scrutin)*

### Recettes

*Montant*

Ligne 001 - Contributions (report de la ligne 201)

Ligne 002 - Fonds propres du tiers (report de la ligne 202)

**Ligne 003 - Total des recettes aux fins de publicité politique de tiers**

### Dépenses

Ligne 004 - Total des dépenses de publicité politique en période  
électorale (report de la ligne 301)

Ligne 005 - Total des dépenses de publicité politique hors période  
électorale (report de la ligne 302)

**Ligne 006 - Total des dépenses de publicité politique de tiers**

Conformément au paragraphe 37.12 (3) de la *Loi sur le financement des élections*, je signale/nous signalons qu'il n'a pas été engagé de dépenses de publicité politique de tiers.

## Rapport d'audit indépendant sur les tableaux des tiers

À l'attention de \_\_\_\_\_ (nom du directeur ou de la directrice des finances), directeur/directrice des finances de \_\_\_\_\_ (nom de l'entité politique inscrite), et du directeur général des élections de l'Ontario :

### Opinion avec réserve

J'ai/nous avons effectué l'audit des tableaux ci-joints de \_\_\_\_\_ (nom de l'entité politique inscrite),

qui comprennent au moins un des tableaux suivants pour la période allant du

\_\_\_\_\_ (date) au \_\_\_\_\_ (date).

Les tableaux ont été préparés par le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite, conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 37.12 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

À mon/notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments mentionnés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les informations

financières figurant dans les tableaux ci-joints de \_\_\_\_\_ (nom de l'entité politique inscrite)

concernant la période allant du \_\_\_\_\_ (date) au \_\_\_\_\_ (date) ont été préparées, dans tous leurs aspects

significatifs, conformément aux dispositions relatives à l'information financière de l'article 37.12 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

Tableau 1 : État détaillé des contributions reçues à des fins de publicité politique – Prêts d'exploitation

Tableau 2 : Contributions acceptées à des fins de publicité politique de tiers

Tableau 3 : État des dépenses de publicité politique de tiers – En période électorale et hors période électorale

Tableau 4 : Attestation d'absence de coordination

### Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné la nature même des transactions propres aux entités politiques de ce genre, il n'est pas possible d'auditer l'intégralité des diverses catégories de recettes et de dépenses de façon satisfaisante. Par conséquent, mon/notre audit des recettes et des dépenses s'est limité aux montants inscrits dans les registres

## Formulaire TPAR-Final – Rapport final sur la publicité politique de tiers

*Also available in English.*

comptables de \_\_\_\_\_

(nom de l'entité politique inscrite) et je n'ai/nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux montants des recettes et des dépenses

pour la période allant du \_\_\_\_\_ (date) au \_\_\_\_\_ (date).

J'ai/nous avons effectué mon/notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent/nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des tableaux » du présent rapport.

J'agis/Nous agissons indépendamment de l'entité politique inscrite, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des tableaux au Canada, et j'ai/nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui m'incombent/nous incombent selon ces règles. J'estime/Nous estimons que les éléments probants que j'ai/nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion d'audit.

### Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Les tableaux ont été préparés dans le but d'aider le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite à se conformer aux exigences de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. En conséquence, il est possible qu'ils ne puissent se prêter à un usage autre.

### Responsabilité du directeur ou de la directrice des finances à l'égard des tableaux

Le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des tableaux conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 37.12 de la Loi sur le financement des élections de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. Il ou elle est également responsable du contrôle interne qu'il ou elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de tableaux exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité politique.

### Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des tableaux

Mes/nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les tableaux pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant mon/notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

---

Toute personne peut examiner le formulaire TPAR-Final pendant les heures normales d'ouverture d'Élections Ontario.

## Formulaire TPAR-Final – Rapport final sur la publicité politique de tiers

*Also available in English.*

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des tableaux prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce/nous exerçons notre jugement professionnel et je fais/nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- J'identifie/Nous identifions et j'évalue/nous évaluons les risques que les tableaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois/nous concevons et je mets/nous mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis/nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- J'acquiers/Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité politique inscrite.
- J'apprécie/Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le directeur ou la directrice des finances, de même que des informations y afférentes qu'il ou elle fournit.
- J'évalue/Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des tableaux, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie/nous apprécions si les tableaux représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique/Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais/nous aurions relevée au cours de mon/notre audit.

Je fournis/Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que j'ai/nous avons observé les règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et je leur communique/nous leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur mon/notre indépendance, ainsi que les garanties connexes, s'il y a lieu.

**Formulaire TPAR-Final - Rapport final sur la publicité politique de tiers**

*Also available in English.*

**Signature de l'auditeur ou  
de l'auditrice :**

**Date :**

**Adresse de l'auditeur ou  
de l'auditrice :**

*Je confirme être un expert-comptable/une experte-comptable titulaire  
d'un permis en règle.*

**Nom du titulaire de  
permis :**

**Numéro de permis :**



**Tableau 1 : État détaillé des contributions reçues aux fins de publicité politique - Prêts d'exploitation**

*Instructions :*

- Consignez chaque prêt séparément.
- L'adresse doit inclure la rue, la ville, la province/le territoire et le code postal.
- Inscrivez **P** pour la catégorie de donateurs Particuliers.
- Inscrivez **PM** pour la catégorie de donateurs Personnes morales.
- Inscrivez **S** pour la catégorie de donateurs Syndicats.

Nom complet du prêteur	Adresse complète	Catégorie (P, PM ou S)	Date du prêt (JJ/MM/AA)	Capital (\$)	Montant remboursé (\$)	Solde dû (\$)
<b>Ligne 101</b>	<b>Capital total</b>					
<b>Ligne 102</b>	<b>Montant remboursé total</b>					
<b>Ligne 103</b>	<b>Total du solde dû à des particuliers (à reporter dans la partie 1 du tableau 2)</b>					
<b>Ligne 104</b>	<b>Total du solde dû à des personnes morales (à reporter dans la partie 1 du tableau 2)</b>					
<b>Ligne 105</b>	<b>Total du solde dû à des syndicats (à reporter dans la partie 1 du tableau 2)</b>					

Si vous avez d'autres prêts d'exploitation à indiquer, faites une copie de cette page, indiquez les renseignements requis et joignez-la au dossier.

**Tableau 2 : Contributions acceptées aux fins de publicité politique de tiers**

**Partie 1 : État des contributions acceptées aux fins de publicité politique de tiers**

Période du rapport allant  
du :

au :

\_\_\_\_\_  
*(date correspondant à 6  
mois avant la période  
pertinente)*

\_\_\_\_\_  
*(date correspondant à 3 mois  
après le jour du scrutin)*

Catégorie de donateurs	Monétaires	Biens et services	Prêts non remboursés (report des lignes 103 à 105)	Total (\$)
Particuliers	_____	_____	_____	_____
Personnes morales	_____	_____	_____	_____
Syndicats	_____	_____	_____	_____
<b>Ligne 201</b>	<b>Total des contributions (à reporter à la ligne 001)</b>			=====
<b>Ligne 202</b>	<b>Fonds propres du tiers employés aux fins de publicité politique (à reporter à la ligne 002)</b>			=====

**Tableau 2 : Suite**

**Partie 2 : Liste des donateurs dont la valeur totale des contributions dépasse 200 \$**

**Important :**

Si des contributions aux  **fins de publicité politique**  supérieures à 200 \$ ne peuvent pas être identifiées, vous devez, conformément au paragraphe 37.12 (5) de la *Loi sur le financement des élections*, indiquer les renseignements correspondants à **toutes** les contributions supérieures

à 200 \$ acceptées pendant la période du rapport allant du \_\_\_\_\_  
 (date correspondant à 6 mois avant la période pertinente) à \_\_\_\_\_  
 (date correspondant à 3 mois après le jour du scrutin).

**Instructions :**

- Indiquez le nom légal complet du donateur, incluant les mentions telles que inc., corp. ou ltée.
- L'adresse doit inclure la rue, la ville, la province/le territoire et le code postal.
- **Catégorie de donateurs :** Inscrivez **P** pour Particuliers, **PM** pour Personnes morales, **S** pour Syndicats.
- **Type de contribution :**
  - Inscrivez **MO** pour monétaire, telles que les contributions en espèces, par chèque, par carte de crédit ou par carte de débit.
  - Inscrivez **BS** pour les biens, les services ou la publicité.

Date de la contribution (JJ/MM/AA)	Nom complet du donateur	Adresse complète	Catégorie (P, PM ou S)	Type (MO ou BS)	Montant (\$)
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
<b>Ligne 203</b>	<b>Total des contributions de donateurs dont la valeur totale des contributions dépasse 200 \$</b>				_____

*Si vous avez d'autres donateurs à indiquer, faites une copie de cette page, indiquez les renseignements requis et joignez-la au dossier.*

***Tableau 3 : État des dépenses de publicité politique de tiers - En période électorale et hors période électorale***

***Partie 1 : Dépenses de publicité politique de tiers en période électorale***

Période du rapport allant  
du :

au :

\_\_\_\_\_   
(date d'émission du  
décret de convocation  
des électeurs)

\_\_\_\_\_   
(jour du scrutin)

Date (JJ/MM/AA)	Fournisseur / description	Date et lieu des annonces		Montan t (\$)
		Date (JJ/MM/AA)	Lieu (Média)	
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Ligne 301 **Total des dépenses de publicité politique de tiers en  
période électorale (à reporter à la ligne 004)**

Si vous avez d'autres dépenses de publicité en période électorale à indiquer, faites une copie de cette page, indiquez les renseignements requis et joignez-la au dossier.

**Tableau 3 : État des dépenses de publicité politique de tiers – En période électorale et hors période électorale**

**Partie 2 : Dépenses de publicité politique de tiers hors période électorale**

Important : applicable uniquement aux élections générales à date fixe.

Période du rapport allant  
du :

au :

(date correspondant à  
12 mois avant la date  
d'émission du décret  
de convocation des  
électeurs)

(veille du jour d'émission du  
décret de convocation des  
électeurs)

Date (JJ/MM/AA)	Fournisseur / description	Date et lieu des annonces		Montant (\$)
		Date (JJ/MM/AA)	Lieu (Média)	

**Ligne 302 Total des dépenses de publicité politique de tiers  
hors période électorale (à reporter à la ligne 005)**

Si vous avez d'autres dépenses de publicité hors période électorale à indiquer, faites une copie de cette page, indiquez les renseignements requis et joignez-la au dossier.

**Tableau 4 : Attestation d'absence de coordination**

**Partie 1 - Attestation du directeur ou de la directrice des finances**

Je soussigné/soussignée, \_\_\_\_\_ (nom du directeur ou de la directrice des finances), atteste que, conformément aux exigences de la *Loi sur le financement des élections*, ni le tiers inscrit, ni ses mandataires, employés et entrepreneurs indépendants n'ont agi en coordination avec un parti politique inscrit, un candidat inscrit, une association de circonscription inscrite, un candidat à l'investiture inscrit ou un candidat à la direction inscrit, ou un de leurs mandataires, employés ou entrepreneurs indépendants.

Signature du directeur ou de la directrice des finances :

Date :

**Partie 2 - Attestation du responsable principal, de la responsable principale ou des responsables principaux**

J'atteste/nous attestons que, conformément aux exigences de la *Loi sur le financement des élections*, ni le tiers inscrit, ni ses mandataires, employés et entrepreneurs indépendants n'ont agi en coordination avec un parti politique inscrit, un candidat inscrit, une association de circonscription inscrite, un candidat à l'investiture inscrit ou un candidat à la direction inscrit, ou un de leurs mandataires, employés ou entrepreneurs indépendants.

Nom du responsable principal, de la responsable principale ou des responsables principaux

Signature

Date

Nom du responsable principal, de la responsable principale ou des responsables principaux	Signature	Date
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

*Si vous avez d'autres responsables principaux à indiquer, faites une copie de cette page, indiquez les renseignements requis et joignez-la au dossier.*